



Thème du Séminaire :

Les financements innovants et le secteur agro-sylvo-pastoral au Burkina Faso

- **Pierre Claver Damiba**
- **Consultant international**
- **Ouagadougou, 9-10 Juillet 2018**



1. Définition du système agro-sylvo-pastoral

L'agro-sylvo-pastoralisme =

- Méthode symbiotique conciliant (i) arbres (forêts, environnement), (ii) production végétale (mil, maïs, riz, niébé...) et (iii) production animale (élevage extensif pratiqué sur des pâturages).
- Combinaison étroite de trois modes d'occupation des sols et leur articulation sur un même espace; il s'accomplit des interactions symbiotiques
- Activité de production qui associe par le pâturage des espaces de nature différente : des espaces cultivés et des zones de parcours, boisées ou non boisées (landes, taillis, pelouses, forêts, etc.).
- Dans ces systèmes, plusieurs strates végétales sont présentes : arborée, arbustive et herbacée dont bénéficie l'élevage.

- Cette diversité de milieux permet de tamponner les aléas climatiques (vent, précipitations...) en offrant une diversité de ressources fourragères ainsi qu'une protection au vent et aux précipitations tout en atténuant l'ensoleillement. Cette diversité est ainsi un atout majeur pour le pastoralisme
- Les systèmes agro-sylvo-pastoraux familiaux de production sont majoritaires au Burkina Faso.
 - principal levier de développement rural (75% de la population)
 - confrontés à de multiples changements démographiques, climatiques et économiques
 - leur productivité ne progresse pas assez vite pour satisfaire l'évolution de la demande, d'où des importations alimentaires croissantes (riz, blé, pâtes...)
 - l'intensification est la transition agraire exposent les agriculteurs et l'environnement à de multiples risques et processus de dégradation.
- La recherche-action en partenariat permet de concevoir des systèmes de polyculture-élevage plus productifs, plus rationnels et plus durables en s'appuyant sur les principes de l'intensification écologique.



Schéma d'activation du système agro-sylvo-pastoral

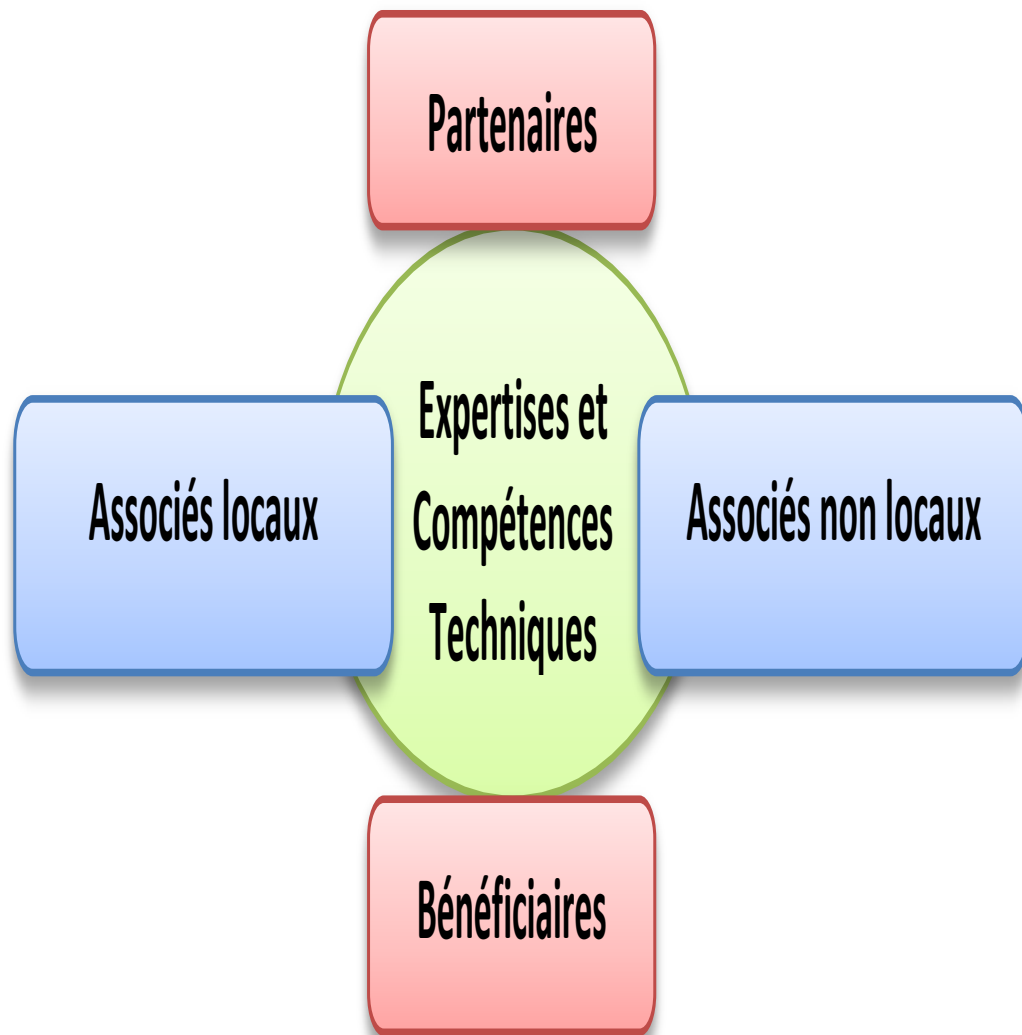


Schéma symbiotique

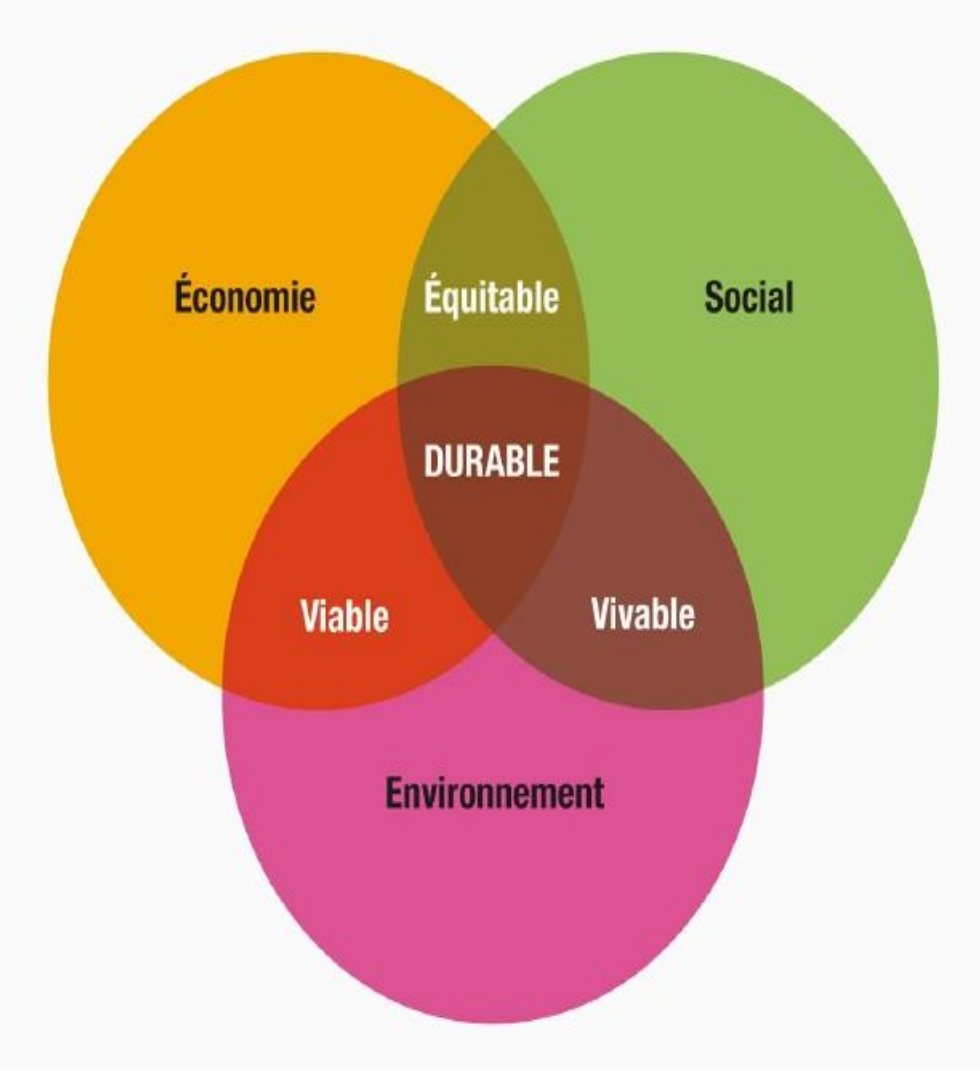
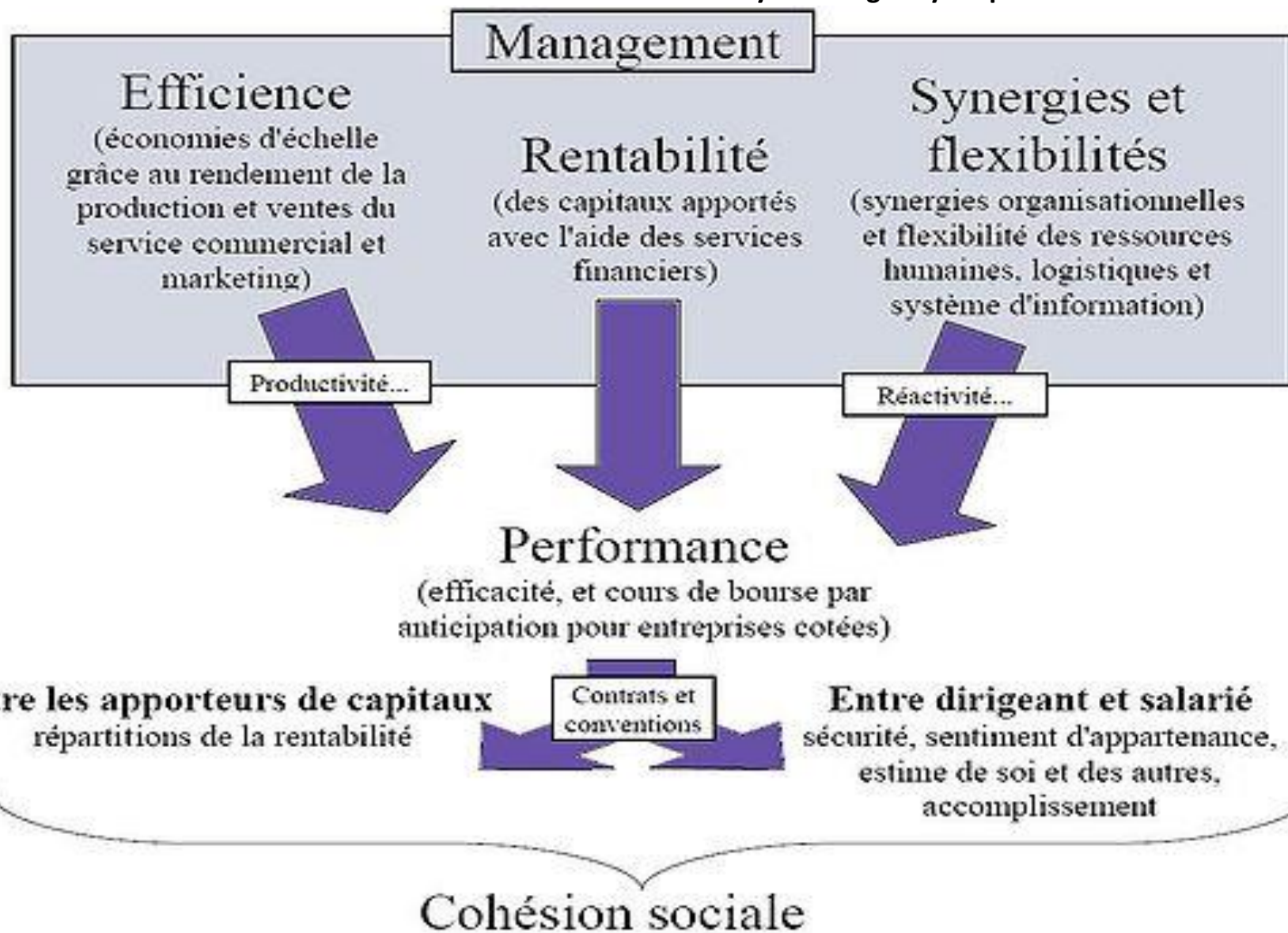


Schéma des fonctions d'interaction dans le système agro-sylvo-pastoral



2. La notion de financement innovant

- Les financements innovants se réfèrent à des **acteurs** nouveaux, à des **modalités** nouvelles et parfois aussi à des **cibles** nouvelles
- Ils visent à **réduire l'écart** entre les ressources nécessaires pour atteindre les ODD et les ressources réellement disponibles.
- **Cinq caractéristiques** des mécanismes de financement innovants :
 - les mécanismes de marché (ex. Rockefeller et « impact investment),
 - les mécanismes de garantie qui ont une incidence sur l'affectation des ressources (ex. Blending/mixage),
 - les taxes reposant sur des activités mondialisées (ex Transactions),
 - les contributions citoyennes (particuliers, entreprises, consommateurs) avec parfois des participations d'Etats suivants diverses modalités (ex. Fondations),
 - les mécanismes de gestion de la dette (Annulation/affectation).



- Le caractère innovant de ces financements est lié aussi à la nature de leurs ressources et de la manière dont celles-ci sont recueillies et utilisées,
- Ils sont complémentaires et additionnelles à l'APD;
- Leur mode de gouvernance est novateur car ils ne mettent pas en jeu des parties prenantes traditionnelles du développement, à savoir les pays du Sud et du Nord,
- Ils impliquent souvent une gestion multilatérale incluant des partenariats avec des entités privées : Fondations, ONG, Entreprises multinationales, etc.



3. Au-delà du PNDES : pour les financements innovants, dans l'agro-sylvo-pastoral, l'horizon se situe bien au-delà du PNDES

- Le PNDES se termine en 2020 mais les politiques et stratégies économiques de développement et de transformation du secteur agro-sylvo-pastoral se poursuivront bien au-delà de la temporalité du PNDES. Ainsi les financements innovants à identifier et à mobiliser dépassent le cadre temporel du PNDES (horizon 2020).
- Les transformations du secteur agro-sylvo-pastoral se positionnent sur le long, voire le très long terme ; elles ne peuvent s'inscrire que par rapport à un horizon trans-générationnel qui est celui de la prospective par rapport à laquelle les cinq années du PNDES s'inscrivent dans un très court terme. Les transformations et le développement du secteur agro-sylvo-pastoral s'inscrivent alors dans un horizon qui transcende celui du PNDES.
- L'identification des financements innovants mondiaux a bien un intérêt pour le secteur agro-sylvo-pastoral ; en effet, les ressources disponibles de ces potentiels de financements innovants peuvent être affectées à des projets et à des activités dans ce secteur prioritaire à tous égards. Il ne faut donc pas les négliger.

4. Regroupement des financements innovants selon la temporalité

- Les tableaux de temporalité ci-dessous regroupent les possibilités d'exploitation à **court, moyen, long et plus long terme** du potentiel identifié des financements innovants. Il convient de voir large pour recenser le maximum possible de financements innovants.
- Pour tirer parti de ces ressources, le Gouvernement burkinabe devrait s'organiser,
 - **soit au niveau de la DGCOOP,**
 - **soit par création d'une Agence spécialisée en financements innovants**
- L'objectif étant de gérer de telles ressources innovantes et les financements correspondants plus particulièrement **pour le secteur agro-sylvo-pastoral.**

4.1. Exploitation à court terme

- Réaménagements fiscaux et douaniers ;**
- 15 à 25% des impôts miniers ;**
- Bénéfices de la LONABE ;**
- Fonds de capital-risque ;**
- Fonds vert pour le climat ;**
- PPP locaux et internationaux/sous-traitance/cotraitance**
- Consultation avec des Multinationales.**



4.2. Exploitation à moyen terme

- Fondation Nationale Citoyenne (FNC) ;**
- Fondations privées par entreprise burkinabe de plus de 50 milliards FCFA de CA ;**
- Loterie Nationale de Développement (LND) ;**
- Fonds de contributions volontaires (FCV) ;**
- Blending ou Mixage de financement avec l'APD.**



4.3. Exploitation à long terme

- **Exploration des diverses Fondations privées extérieures ;**
- **Lancement « Crowdfunding » et Actionnariat populaire ;**
- **Diaspora : Organisation de la mobilisation des ressources de la Diaspora ;**
- **Investissement à impact social ou « impact investment ».**



4.4. Exploitation à long terme

- *Financements innovants mondiaux existants*
- **Nouvelles émissions de DTS ;**
- **Tirer parti de l'effet de levier des DTS ;**
- **Taxes sur les transactions financières ;**
- **Taxes sur les milliardaires ;**
- **Taxes sur les transactions monétaires**



4.5. Exploitation en perspective plus longue

- *Propositions mondiales de financement innovant :*
- Nouvelles émissions de DTS ;
- Tirer parti de l'effet de levier des DTS ;
- Taxes sur les transactions financières ;
- Taxes sur les milliardaires ;
- Taxes sur les transactions monétaires ;
- Taxes carbone.



5. Elaboration d'une feuille de route

- **Au sein de l'administration publique**, l'instance qui sera en charge des financements innovants pour le secteur agro-sylvo-pastoral **devra se construire une feuille de route** qui pourra prendre en compte les éléments suivants :
- *Reconstruire la temporalité* des financements innovants spécifique, par « noyau dur » successif , en voyant large;
- *Obtenir une documentation* diversifiée et caractéristique de chacun des financements spécifiques ciblés comme innovant ;
- *Entreprendre des voyages d'études*, (i) soit pour acquérir une expérience de terrain de chacun de ces types de financements dans des pays ou institutions données, (ii) soit pour mieux savoir les conditions d'accessibilité aux ressources et les activités privilégiées d'affectation;



- **En consultation avec la BCEAO** encourager celle-ci à conduire les études nécessaires pour la faisabilité des financements innovants concernés (Diaspora) ;
- **Au fur et à mesure de la croissance des expériences acquises**, construire ou identifier des programmes avec des activités ciblées par type de financement innovant ;
- **Préparer les projets et les dossiers requis** dans le secteur agro-sylvo-pastoral pour bénéficier des ressources innovantes explorées ;
- **Assurer le suivi évaluation des tirages et de la mise en œuvre** des financements innovants dans des projets et activités spécifiques ;
- **Poursuivre sans cesse les quêtes d'informations** et de données pour élargir constamment le champ des financements innovants au bénéfice des projets agro-sylvo-pastoral au Burkina Faso.



Conclusions stratégiques

- **N°1. La capacité d'absorption de l'APD** classique et traditionnelle au Burkina Faso se situe à environ **55%** ; tout en recherchant des financements innovants, notre pays se doit d'améliorer ce taux. Une telle amélioration permettrait de couvrir, dans l'immédiat, les gaps de financement du PNDES. De nombreux pays réussissent à absorber leur APD, tel le Ruanda (102%). *Il y a là un tout premier effort stratégique à conduire par le Burkina Faso*



- **N°2. Les financements innovants et la temporalité du PNDES** : les financements innovants, en terme de calendrier, ne concernent pas le PNDES qui prend fin dans deux ans ; en effet, d'ici 2020, très peu ou pas du tout de financements innovants pourra être mobilisé ; les financements innovants relèvent donc d'une problématique structurelle et se positionnent sur la longue période. *Le PNDES ne constitue donc pas un cadre temporel d'accueil de tels financements innovants mais, au mieux, un cadre d'étude et de préparation à leur mobilisation ultérieure et nécessaire,*



○ N°3. Le partenariat avec les multinationales :

le partenariat avec les multinationales offre des opportunités qui n'endettent pas l'Etat. Exemples : le cas des multinationales dans les mines ou le cas des multinationales dans le textile vietnamien. Celles-ci pourraient investir (i) dans l'agriculture au Sourou, à Bagré, à Samandéni (pour produire du riz, du maïs, du blé, du niébé, des fruits et légumes), (ii) dans l'élevage industriel pour le marché local et pour l'exportation (au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Gabon, etc.), (iii) dans le textile pour exploiter le coton burkinabe.

La SFI pourrait conseiller le Burkina Faso dans ce domaine et faciliter une consultation avec des Multinationales spécialisées.

***Je vous remercie
pour votre attention !***

